

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

**Hangar du poulailler (bâtiment 21a)**

Ranch Bar U

Le hangar du poulailler du ranch Bar U a été construit avant 1930, au cours de la deuxième phase d'aménagement de l'emplacement. On l'a probablement déplacé à son emplacement actuel entre 1927 et 1930. Sa fonction d'origine est difficile à déterminer mais on croit que le hangar a été associé à l'élevage de la volaille. Le bâtiment fait partie du lieu historique national du ranch Bar U. Parcs Canada est l'agence responsable du bâtiment. Consulter le rapport 92-017 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le hangar du poulailler, à titre d'élément du complexe du ranch Bar U, a obtenu la désignation d'«édifice classé» en raison des liens historiques de ce bâtiment avec l'ensemble du ranch, de sa contribution à la qualité esthétique générale du complexe, ainsi que des qualités exceptionnelles de l'emplacement et du cadre.

À titre d'élément de l'ensemble du ranch Bar U, le hangar du poulailler est associé à l'évolution de l'élevage en Alberta. Le hangar du poulailler est aussi associé à Patrick Burns, qui achetait le ranch Bar U en 1927 pour étendre son vaste empire du bétail. Burns, un pilier de l'industrie de la transformation des viandes dans l'Ouest canadien au milieu des années 1920, a été reconnu comme un personnage d'importance nationale.

Le bâtiment est situé aux limites d'un boisé de peupliers, à l'intérieur du secteur résidentiel et de la direction. Des arbres et hautes herbes masquent aussi la vue du bâtiment. À titre d'élément d'un ensemble cohérent de bâtiments disposés de façon très fonctionnelle dans un cadre naturel simple et splendide, le hangar du poulailler contribue au caractère du ranch Bar U.

La conception utilitaire du hangar du poulailler rehausse le cachet du ranch. Son apparence crée un lien visuel avec les autres bâtiments de l'emplacement.

**Éléments caractéristiques**

Le caractère patrimonial du hangar du poulailler réside dans sa conception utilitaire, sa forme, l'équilibre de ses lignes, les techniques et matériaux de construction, sa finition extérieure, la présence de traces de formes antérieures et son isolement.

Le hangar du poulailler est une structure très petite et simple, près du sol, et une ouverture a été pratiquée dans une extrémité. Ses murs extérieurs sont revêtus de planches à feuillure et son toit à pignon est recouvert de bardeaux de cèdre. Si des réparations étaient nécessaires, il faudrait respecter la simplicité de ces ouvrages et les matériaux utilitaires et les attaches utilisés. Les couleurs du bâtiment

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

**Hangar du poulailler (bâtiment 21a)**

Ranch Bar U

(murs rouges et garnitures blanches) respectent la tradition pour les bâtiments de ranch dans les Prairies et créent un lien visuel avec les autres bâtiments de l'emplacement.

Tout aménagement de l'emplacement devrait chercher à en conserver la qualité fonctionnelle et respecter les modèles établis d'accès et de circulation sur l'emplacement. Toute modification de la circulation ou de l'accès devrait s'inspirer des habitudes historiques. Le lien entre le hangar du poulailler et le poulailler (bâtiment 21) et la nature utilitaire de leur environnement immédiat devraient être conservés.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2000.03.27

Trad uction